

Règlement général

Nom : Prénom :
E-mail :
Adresse : Num : Boite :
Code : Ville : Date de Naissance : / /
Tel :

Toute participation au paintball implique automatiquement l'acceptation du règlement.

- 1.0 - Tout abus d'alcool ou consommation de substance illicite est interdit. La consommation d'alcool.
- 1.1 - Le paintball est éprouvant aussi bien moralement que physiquement, en conséquence, les joueurs déclarent être en bonne condition physique et morale pour y participer.
- 1.2 - Le paintball est avant tout un sport, le Fair-play reste de vigueur dans tous les cas.
- 1.3 - Les joueurs s'engagent à respecter les décisions des arbitres.
- 1.4 - Les joueurs s'engagent à respecter les autres.
- 1.5 - Les joueurs doivent respecter le matériel fournit par paintball-ottignies.be. Le matériel mis à disposition doit être rendu en état, toute pièce endommagée ou perdue sera facturée.
- 1.6 - Les joueurs s'engagent à respecter les lieux et le voisinage (environnement et bâtiments). Aucun détritit ne sera abandonné sur le terrain. Par respect pour les voisins, nous vous demandons de ne pas faire excessivement de bruit.
- 1.7 -- Il est strictement interdit d'utiliser le matériel de paintball en dehors des zones de jeux
- 1.8 - **Le port du masque est OBLIGATOIRE sur le terrain.** En aucun cas vous ne retirerez votre masque dans la zone de jeux, même si vous êtes touchés.
- 1.9 - **Ne pas tirer à moins de 10 mètres**, si vous êtes trop près, ne tirez pas ! Aucun contact physique ne sera toléré.
- 2.0 - En cours de partie, il est interdit de sortir des limites de jeu. Sortir des limites entraîne une disqualification.
- 2.1 - On ne ramasse aucune bille tombée au sol.
- 2.2 - Vous êtes « éliminé » lorsque vous êtes touché par une bille. Les touches sont valables sur le corps ainsi que sur le marqueur.
- 2.3 - Une fois que vous êtes touché, Vous devez quitter la zone de jeux en levant votre marqueur. (TOUJOURS garder le masque).
- **2.4 -- Vous ne pouvez pas mettre votre doigt et relever le canon en direction d'une personne avant le coup de sifflet de l'arbitre, dès que vous quittez la zone de jeux, vous devez à nouveau tenir votre canon vers le bas et enlever le doigt de la détente (gâchette)**
- **Toute personne mineure devra présenter un accord parental écrit. Nous n'accepterons aucune négligence vis-à-vis de la sécurité, toute personne ne respectant pas ces règles sera immédiatement exclue du jeu sans remboursement**
-

Par la présente, je déclare avoir pris connaissance des règles de sécurité.

Paintball-ottignies.be décline toute responsabilité en cas de dommage.

Date : Signature (précédé de la mention « lu et approuvé »)